

---

M.E.S., Numéro 129, Vol.2, juillet – août 2023

<https://www.mesrids.org>

Dépôt légal : MR 3.02103.57117

N°ISSN (en ligne) : 2790-3109

N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Mise en ligne le 31 juillet 2023



---

***Revue Internationale des Dynamiques Sociales***  
***Mouvements et Enjeux Sociaux***  
*Kinshasa, juillet - août 2023*

# RESULTATS COMMENTES DE L'ENQUETE SUR L'INFORMALITE ET LES MUTATIONS SOCIOECONOMIQUES QUI S'OPERENT A KINSHASA

par

**Léopold PONGO OSOMBA W'OMATETE**

*Chef de Travaux, Doctorant en Sciences Economiques et de Gestion*

*Université de Kinshasa*

---

## Résumé

*En apportant une contribution essentielle à l'analyse dynamique de la pauvreté des ménages urbains en RDC, la présente étude éclaire sur l'évolution des activités des micro-entreprises de l'informel et les mutations socioéconomiques qui s'opèrent et particulièrement à Kinshasa. En particulier, elle analyse l'évolution des activités de survie, développées avec ingéniosité, dans quelques communes de Kinshasa par ceux qui les exercent. A l'aide d'une enquête de terrain réalisée auprès des 227 tenanciers urbains de Kinshasa pendant une période de 42 mois, soit 13 mois avant et 29 mois après le confinement de la ville et le desserrement des restrictions liées à la pandémie à Covid-19.*

*Les analyses ont révélé que les activités de survie de ce genre n'existaient pas avant la crise économique de 1973, ou mieux, elles n'affichaient pas cette amplitude. La ville fait face à des mutations sociales et économiques marquantes.*

**Mots-clés :** *pauvreté, informalité, mutations, ménage, Kinshasa*

## Abstract

*By making an essential contribution to the dynamic analysis of the poverty of urban households in the DRC, this study sheds light on the evolution of the activities of informal micro-enterprises and the socio-economic changes taking place, particularly in Kinshasa. In particular, it analyzes the evolution of survival activities, developed with ingenuity, in some communes of Kinshasa by those who exercise them. With the help of a field survey carried out among the 227 urban tenants of Kinshasa during a period of 42 months, i.e. 13 months before and 29 months after the confinement of the city and the loosening of restrictions linked to the Covid-19 pandemic 19.*

*The analyzes revealed that survival activities of this kind did not exist before the economic crisis of 1973, or better, they did not show this magnitude. The city is facing significant social and economic changes.*

**Keywords :** *poverty, informality, mutations, household, Kinshasa*

## INTRODUCTION, ETAT DE LA QUESTION ET POSITION DU PROBLEME

*« Il n'est pas normal-, dans un riche pays suffisamment appauvri par son oligarchie politique aux pouvoirs d'Etat depuis l'indépendance à nos jours, - de sous-traiter le combat contre la pauvreté à des partenaires de l'aide au développement, le Fonds Monétaire et la Banque Mondiale, soient-ils » (L. Pongo O. W'Omatete).*

Les trois dernières décennies ont été, pour la RDC, une période marquée par d'importants bouleversements d'origine sécuritaire et intercommunautaire aux conséquences très graves sur l'économie, les institutions, la justice et le tissu social (Banque Mondiale, 2016). En posture d'un Etat post-conflit et fragile, la RDC a adopté une stratégie de développement global focalisé sur l'impérieuse nécessité d'améliorer immédiatement le niveau d'existence de la population et de reconstruire les infrastructures de base, les institutions de gouvernance et les services sociaux. Même si la croissance s'est poursuivie dans le pays, elle n'a pu contrebalancer l'accroissement démographique rapide et la croissance sectorielle déséquilibrée, et n'a pas bénéficié de façon identique aux différentes catégories de ménages. L'augmentation logique de la pauvreté a été inégale selon les provinces et les périodes.

A Kinshasa, par exemple, la conjonction d'une augmentation démographique rapide, d'une croissance macroéconomique insuffisante et d'une croissance sectorielle déséquilibrée a conduit beaucoup de Kinois, notamment des femmes et des jeunes en âge de travailler vers l'économie informelle, quasiment essoufflée et qui commence déjà à montrer ses défauts. C'est le

cas des travaux exercés par les enfants qui empêchent ces derniers de s'épanouir par une éducation de qualité et une meilleure instruction qui leur permettront dans l'avenir de saisir des opportunités qui seront offertes par la société<sup>1</sup>. Toutefois, le secteur informel représentait près de 82% en 2012 des emplois dans le pays (Banque Mondiale, 2019 ; p. 129), mettant en relief sa prépondérance pour la création d'emplois, la distribution et le relèvement de revenus, la formation de la main d'œuvre, la réduction de pauvreté et la réalisation de l'objectif de prospérité partagée, et pour d'autres personnes, la constitution du capital.

Compte tenu de l'importance de l'économie informelle dans l'amélioration des conditions de vie des populations urbaines, consécutivement à la démission et à l'absence de l'Etat et du secteur formel, la connaissance des activités de survie et des mutations socioéconomiques dans la société congolaise, et particulièrement dans la ville de Kinshasa requiert une analyse complète et approfondie.

Dans ce contexte, cette recherche se préoccupe de rendre publics les résultats de l'enquête par questionnaire que nous avons réalisée auprès de 227 propriétaires des micro-entreprises de l'informel pendant une période de 42 mois sur la pauvreté urbaine et les mutations qui s'y opèrent. Ces mutations, quoique très importantes dans le processus de développement des Etats-Nations, n'ont pas encore fait l'objet d'un débat scientifique de haute portée chez les économistes dans la société congolaise en mouvement. La plupart des travaux dont certains sont des articles de revues et des rapports officiels [comme ceux de Tollens E (2003), Mubake M et Shidi H (2007), Kapagama P et Waterhouse(2009), Pongo L(2011), Lebailly P (2013), Muteba D (2014)] datent et se sont, soit focalisés sur la consommation des ménages, soit limités à prendre à compte la dimension espace et pas ou peu la dimension temps.

Les développements suivants s'articuleront autour des quatre points. Le premier point décrit la méthodologie adoptée dans le cadre de la présente étude. Dans le deuxième et le troisième nous présenterons les résultats empiriques de notre étude et les recommandations découlant de nos investigations. Le dernier point sera consacré aux conclusions et aux perspectives d'avenir de l'informalité dans la société congolaise et particulièrement dans la ville province de Kinshasa en mouvement.

## I. CONCEPTION DE L'ENQUETE ET ECHANTILLONNAGE

Le processus ayant conduit aux résultats des enquêtes liées à la présente étude est guidé par la démarche ci-après : (i) la présentation de la ville de Kinshasa ; (ii) l'identification du profil de l'informalité à Kinshasa ; (iii) la définition, mesure et niveau de l'informalité à Kinshasa ; (iv) la catégorisation des micro-entreprises de l'informel par sexe suivant les communes concernées dans l'échantillon ; (v) les orientations à suivre pour bien cerner la prolifération des activités de survie et les mutations sociale et économiques liées à la dynamique de la pauvreté à Kinshasa.

### 1.1. Kinshasa et le choix des sites de l'enquête

Notre dévolu ne s'est pas jeté sur la ville de Kinshasa par hasard. Avec une population estimée en 2021 à 16 millions d'habitants dans sa zone métropolitaine, Kinshasa est la troisième agglomération continentale après Le Caire et Lagos (Nations Unies, 2018), et constitue la plus grande agglomération francophone de la planète, en ayant surpassé celle de Paris depuis 2010 (ONU, 2018), et figure parmi les peuplées au monde. En RDC, Kinshasa constitue la grande métropole de l'armature urbaine congolaise. Elle présente le plus les caractéristiques d'un mode de vie urbain pouvant la différencier du monde rural. En effet, presque toutes les trente-cinq villes ne constituent que de gros villages. Aucune d'entre elles ne dépassent guère 3 millions d'âmes. Elles présentent également des activités économiques quasi exclusivement agricoles et artisanales, les secteurs industriel et tertiaire étant atrophiés.

<sup>1</sup> Au nombre desquelles figure la prostitution des mineures. A Kinshasa, le phénomène « Ujana » qui signifie « jeunesse » échappe désormais à tout contrôle parental : ce sont des adolescentes, des jeunes filles dont la tranche d'âge varie entre 10 et 17 ans. Ce commerce du sexe fait l'affaire des bars, hôtels et autres boîtes de nuit, qui en profitent d'avantage. Pour en savoir plus, suivre notamment Africanews [Dernière Mise à Jour (MAJ) : 07/10/2018], Radio Okapi (« Articles de la catégorie « prostitution »), DaillyMotion (7 oct. 2018) « RDC : la prostitution des mineures à Kinshasa ».

Somme toute, Kinshasa se prêtait le plus à ce type d'étude qui tend aussi à prouver que, puisque les caractéristiques politiques, économiques, sociale, hygiéniques, environnementales et culturelles de villes sont aux antipodes de celles des villages, le phénomène de la pauvreté et son cortège de malheurs la distraction généralisée, la débrouillardise, le « kimotema mabe », l'inconscience collective, la vulnérabilité, l'inégalité et la précarité y véhiculent des évidences et des réalités qui ne sont pas forcément moins abracadabrantes et dramatiques à plus forte raison en période de faible alignement entre le budget et les priorités stratégiques, ou mieux pendant cette période des politiques budgétaires et monétaires prudentes, ou encore d'austérité budgétaire.

### 1.2. Des travaux préliminaires

Les travaux préliminaires portent sur les activités suivantes :

- Prise de contact avec les responsables administratifs communaux en vue de fixer le cadre du travail, les formalités administratives et logistiques. A cet effet, l'organisation des réunions techniques s'est avérée nécessaire pour arrêter des orientations d'ordre méthodologique et organisationnel liées à la collecte des données.
- Rédaction de la note méthodologique et du questionnaire pour disposer des outils de travail adéquats.

### 1.3. De la collecte de données

L'approche sur laquelle vont s'appuyer les travaux de collecte de données comprend les étapes suivantes : (i) la revue documentaire ; (ii) la détermination de l'échantillon ; (iii) l'administration du questionnaire auprès des ménages ; (iv) la tenue des Focus groups ; et (iv) le traitement et l'analyse de données.

#### 1.3.1. Revue documentaire

Cette étape a permis de consulter et d'analyser les documents existants en rapport avec le thème afin d'avoir une vue d'ensemble sur la dynamique de la pauvreté à Kinshasa en termes d'activités de survie et de mutations qui s'y opèrent. Ceci permettra aussi de faire un meilleur diagnostic qui met en lumière les éléments justifiant le profil des micro-entreprises de l'informel à Kinshasa.

#### 1.3.2. Détermination de l'échantillon

L'échantillonnage de la présente enquête a été réalisé dans le but d'obtenir des estimations fiables sur les tendances concernant la dynamique de l'informalité à Kinshasa, en fonction de l'évolution des activités de survie de la population.

En fonction du degré de précision recherché, du budget réservé pour l'étude et de la contrainte temporelle, l'échantillon obtenu est de 227 observations réparties sur toute l'étendue de la Ville Province de Kinshasa.

Cette taille a permis une allocation optimale de l'échantillon tout en assurant correctement sa représentativité au niveau provincial.

Ainsi, un échantillon de 227 tenanciers (micro-entrepreneurs) de la ville de Kinshasa exerçant d'activités de survie relevant exclusivement de l'informel retenu se présente comme suit.

N°	Quartier	Nombre de ménages	Nombre de personnes	Quartier	Nombre de personnes
1	Selembao	10	13	Kisenso	10
2	Bumbu	10	14	Barumbu	10
3	Gombe	10	15	Limete	10
4	Kalamu	10	16	Matete	10
5	Kasa-Vubu	10	17	Lemba	10
6	Kimbanseke	10	18	Nsele	10
7	Ngaliema	10	19	Barumbu	10
8	Ndjili	10	20	Kinshasa	10
9	Lingwala	10	21	Makala	10
10	Mont-Ngafula	10			

11	Sans précision de commune	27			
<b>Total</b>		<b>227</b>			

Source : Construit par Nous-même. Tous les autres tableaux qui suivent émanent de la même source.

Le rayon visé était l'étendue de la ville de Kinshasa. Mais les contacts effectifs se sont réalisés que dans 21 communes excepté les 27 tenanciers abordés sans précision de commune tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus.

Les propriétaires des micro-entreprises de l'informel ainsi que les enfants retenus ont été identifiés par le biais des relations personnelles et par voie des associations professionnelles ou féminines disséminées à travers la capitale. En outre, parmi les 15 enquêteurs sélectionnés dans le cadre de l'enquête liée à notre dissertation doctorale, 8 (5 femmes et 3 hommes) ont été mis à part à cette fin. Ils ont eu deux séances de concertation sur le fond et la forme du questionnaire avant de descendre sur terrain pour le déroulé.

Hormis, les éléments descriptifs des thèmes traités, le questionnaire comprend cinq séries de questions suivantes (1) description de l'unité de production ; (2) perceptions de l'entreprise (micro-entreprise) ; (3) relation avec l'environnement ; (4) gestion comptable, administrative, fiscale et financière.

L'échantillon ainsi défini est le résultat de la consultation des ouvrages écrits en rapport la Ville de Kinshasa. Un tirage par quota a été effectué en fonction de pourcentage des ménages dans chaque commune.

### 1.3.3. Administration du questionnaire

Le questionnaire a été administré auprès des tenanciers des quelques communes de Kinshasa. Il comprend des questions qui touchent les grandes thématiques liées à l'étude de l'informalité et de la dynamique de la pauvreté en termes de l'évolution des activités de survie et de mutations sociales et économiques qui s'y opèrent.

### 1.3.4. Tenue des Focus groups

Outre l'administration du questionnaire, il a été question d'organiser des entretiens techniques avec quelques enfants, notamment des commerçantes du sexe et d'autres travaux déshumanisants, des responsables des Communes et quartiers de la Ville de Kinshasa en vue de bien cerner les besoins des tenanciers, et de dégager les grandes tendances du micro-entrepreneuriat de l'informel pour la période sous analyse.

### 1.3.5. Traitement et analyse de données

Les données obtenues par la revue documentaire, celles obtenues à travers l'administration du questionnaire et les focus groups, ont fait l'objet d'un traitement et d'une analyse en vue de ressortir le profil dynamique des activités de survie à Kinshasa en termes de mutations s'y opérant.

Les données collectées ont été traitées à travers le progiciel SPSS. Ce dernier est important car il permet d'analyser des grandes bases de données et de fournir des résultats clairs et faciles à interpréter.

## II. DE LA PRESENTATION DES RESULTATS

### 2.1. Tableaux de dépouillement et commentaires

Tableau II. Répartition des enquêtés selon le sexe

Sexe	Nombre	Pourcentage (%)
Femmes	128	56,39
Hommes	99	43,61
Total	227	100

Commentaires : cette répartition s'approche de la situation de la population congolaise totale de près de 96 millions d'habitants, dont 51% de femmes et 48% de cette population est âgée de moins de 15 ans. Bien que majoritaire, très peu de femmes congolaises accès à des emplois

décents et, globalement, les femmes et les filles ont moins accès à l'éducation que les hommes et les garçons, ainsi que le taux d'analphabétisme plus élevé, Onu femmes RDC (2020) estimait que les femmes n'occupent actuellement que 10,5% des postes au plus haut niveau de la prise de décision au niveau national, parlementaire et gouvernemental. Ce qui puisse expliquer cette poussée vers les activités relevant de l'informel.

Tableau III. Répartition d'enquêtés par niveau d'étude

Niveau d'études	Nombre		Pourcentage (%)		Total	Total (%)
	Femme	homme	femme	homme	F&H	F&H
Primaire	2	0	1,41	0	2	0,88
Secondaire inachevé	37	1	26,24	1,16	38	16,74
Secondaire achevé	52	12	36,88	13,95	64	28,19
Professionnel inachevé	13	12	9,22	13,95	25	11,01
Professionnel achevé	21	22	14,89	25,58	43	18,94
Supérieur inachevé	8	9	5,67	10,47	17	7,49
Supérieur achevé graduat (G3)	7	18	4,96	20,93	25	11,01
Supérieur achevé Licence (L2 et autres)	1	12	0,71	13,95	13	5,73
Total	141	86	100	100	227	100

Commentaires : Surprenamment, presque tous les micro-entrepreneurs de la ville de Kinshasa, femmes et hommes, ont étudié. Bien que tous soient instruits, les femmes et les filles ont moins étudié que leurs collègues hommes et garçons. Alors que 4% de femmes micro-entrepreneures sont graduées, ce taux est de 13,21% chez les hommes et les garçons. Si l'on peut en outre prendre en considération le secondaire (achevé et inachevé) et le professionnel (achevé et inachevé) comme le niveau moyen de l'instruction, on notera alors que dans la catégorie des tenanciers Kinois (les hommes et les femmes confondus), il existe une loi des extrêmes : autant le niveau d'étude élémentaire ou l'analphabétisme semble constituer un obstacle, autant le niveau élevé (supérieur) d'étude semble être un d'éloignement pour la plupart des micro-entrepreneurs, dont les femmes et les filles.

A Kinshasa, le petit commerce, ou mieux la micro-entreprise paraît donc être un espace, un vivier ou un refuge qui voit évoluer les sujets d'instruction moyenne en quête de survie ou en manque d'occupation. Les gens qui ont accompli des formations professionnelles ou études secondaires achevées ou non y répondent : 170/227 (123/141 et 47/82), soit 74,89% (87,23% de femmes et 57,32% d'hommes). Le niveau d'étude constitue alors un facteur d'incitation, un stimulant puissant à l'entrepreneuriat, surtout chez les femmes et les filles.

Tout cela pour dire qu'il existe un lien de causalité entre pauvreté et le secteur informel, et ce lien consiste en ce que la plupart des personnes créent des entreprises informelles, puisqu'ils n'ont pas d'alternatives en matière d'emploi.

Tableau IV. Détermination des répondants par âge.

Age	Effectif	%
-20 ans	4	1,76
20-29	27	11,89
30-39	81	35,68
40-49	75	33,03
50 ans et plus	31	13,66
Sans indication d'âge	9	3,96
Total	227	100

En termes de commentaires, au vu de ce tableau ci-dessus, les classes d'âge qui attirent l'attention sont les deux suivantes : (i) [30-39] et [40-49]. La plus grande partie des tenanciers (y, compris les femmes) en âge d'activité ont déjà atteint l'âge de maturité, hors scolarisation. Ces propriétaires de micro-entreprises sont supposés exercer des responsabilités de famille. Ce tableau

pourrait être corrélé au tableau 5 ci-dessous portant sur l'état-civil des micro-entrepreneurs de l'informel.

Tableau V. Répartition des tenanciers selon l'état-civil.

Etat civil	Effectif	%
Célibataire	85	37,44
Marié	111	48,90
Divorcé	18	7,93
Veuf	13	5,73
Total	227	100

En commentaires, le nombre élevé des célibataires et mariés 196/227, soit 86% du total vient davantage confirmer la tranche d'âge de « responsabilité ». La scolarité d'enfants, la survie de famille, l'assistance aux membres de famille en difficultés et, dans une certaine mesure, le désir de réussite sociale sont autant de stimulants puissants et d'incitateurs forts pour entreprendre. Ne dit-on pas que l'homme ne se découvre que lorsqu'il se mesure à l'obstacle ?

Tableau VI. Personnes à charge.

Personnes à charge	effectif	%
0	7	3,8
1-5	97	42,73
6-10	118	51,98
Plus de 10 personnes	5	2,20
total	227	100

Pour commentaires, parmi les 215 micro-entrepreneurs à majorité de femmes (59,30%), soit 94,71% sont des chefs de ménage de familles nombreuses, autrement dit, ont de grandes responsabilités relatives à la famille et le sens de responsabilité serait un incitateur puissant pour prendre la résolution de faire quelque chose et commencer à le mettre à exécution. Ce taux suffisamment élevé confirme les constatations liées à l'âge des tenanciers et à leur état civil.

Tableau VII. Répartition des enquêtés par activités.

Secteurs d'activités	Effectifs	%
Couturier	42	18,50
« Artisanat » (Transformation artisanale des produits alimentaires et domestiques)	47	20,70
Micro-entreprise (petit commerce, pharmacie, pompes funèbres, boutique, dépôt de boisson)	97	42,73
Services	20	8,81
Agriculture & Elevage	11	4,85
Education	10	4,41
Total	227	100

En commentaires, on peut relever les activités de prédilection des tenanciers de Kinshasa:

- micro-commerce : 42,73% ;
- la transformation artisanale : 20,70% ;
- la couture : 18,50% ;
- les services (dont café-restaurant, coiffure) : 8,81% ;
- agriculture (+ élevage) : 4,85% ;
- éducation : 4,41%.

Les inégalités basées sur le sexe dans l'entrepreneuriat informel est plus perceptible par type d'entreprise. Les entreprises informelles qui appartiennent à des femmes et filles sont pour la majorité des unités de production à faible niveau de capital physique peinant à croître. D'après la Banque Mondiale (2019), la gente féminine possède 87% de ces unités de production.

Tableau VIII. Forme juridique des entreprises informelles

Formes juridiques	Nombre	%
Entreprises personnelles	202	88,99
Organisations non gouvernementales (ONG) et Associations sans but lucratif (ASBL)	16	8,4
Sociétés personnelles à responsabilité limitée (SPRL)	8	3,52
Total	227	100

En commentaire, le taux de micro-entreprises personnelles est impressionnant 88,99%, soit 202/227 par rapport aux ASBL/ONG 8,4% et aux SPRL 3,54%. Ce qui signifie que la culture d'association ou de coopérative en affaires n'est pas encore de mise dans les micro-entreprises dans la ville de Kinshasa.

Tableau IX. Types de documents légaux

Documents	Nombre	%
N° d'identification de la sécurité sociale	3	1,33
RCCM	18	7,93
Numéro d'Identification nationale -IDNAT	9	3,96
Numéro d'Identification Fiscale NIF	4	1,76
Autorisation d'ouverture	66	29,07
Permission d'exploitation	17	7,49
Agreement du Ministère de tutelle	2	0,88
Autorisation d'implantation	24	10,57
Sans réponse/ Aucune	84	37,00
Total	227	100

Pour commentaires, les documents légaux et détenus par les micro-entrepreneurs apparaissent par ordre d'importance comme suit :

- autorisation d'ouverture 66 (29,07%) ;
- autorisation d'implantation 24 (10,57%) ;
- permis d'exploitation 17 (7,49%).

Par contre, la plupart (84) soit 37% ne possèdent aucun document officiel requis.

Ces résultats paraissent d'autant plus vraisemblables qu'ils recourent à l'exception près ceux du dernier Recensement général des entreprises mené par l'INS de la RDC en 2019. Selon ce Recensement, la non-possession du numéro d'identification de la sécurité sociale concerne toutes les unités économiques dans le pays (99,4%). Cette tendance s'observe aussi pour la possession des autres documents légaux que sont le RCCM (96,9%), le Numéro d'Identification Nationale - IDNAT (97,3%) et le Numéro d'Identification Fiscale (98,2%). Ainsi 0,4% des unités économiques dans le pays possèdent tous les documents légaux requis. 0,5% des unités de production tiennent une comptabilité formelle OHADA. 0,2% tiennent une comptabilité formelle autre que OHADA. 38,5% tiennent une comptabilité non formelle (notes personnelles, carnets, etc.). 62,8% des entreprises ne tiennent pas de comptabilité écrite.

Tableau X. Régime fiscal

Régime fiscal	Effectif	%
Patente	78	34,36%
Forfait	0	0
Droit commun	3	1,32%
Pas de réponse, aucune indication.	146	64,32%
Total	227	100

Pour commentaires : il ressort de ce tableau que la plupart des micro-entrepreneurs, composée essentiellement des femmes et filles, n'ont aucun rapport avec l'administration fiscale et que la majorité des tenanciers sont sous le régime de la patente (34,36%).

Tableau XI. Date de début d'activités (âge de l'entreprise informelle)

Tranches décennales considérées	Effectif	%
1971-1980	3	1,32%
1981-1990	7	3,08%
1991-2000	31	13,66%
2001-2010	60	26,43%
2011-2020	101	44,49%
2021 et plus	25	11,01%
Total	227	100

Source : Par Nous.

En commentaires. Il ressort de ce tableau que le nombre de tenanciers dont les femmes et les jeunes micro-entrepreneurs augmente crescendo surtout à partir de la période 1991-2000 avec 13,66%. Cet accroissement atteint son paroxysme dans la dernière décennale 2011-2020 avec 44,49%. Et la tendance de trois dernières années est un message « révélateur » et « interpellateur ». Plus les conditions et les cadres de vie s'empirent, plus l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes, ou mieux les activités de survie gagnent du terrain. Les plus frappantes portent sur la prolifération de ces activités de survie dont la diversité méritait qu'on y accorde un intérêt particulier.

Tableau XII. Fond de roulement (Chiffre d'affaires) moyen par mois.

Tranches considérées (figées en USD)	Effectif	%
0-100	62	27,31
101-200	47	20,70
201-300	12	5,29
301-400	45	19,82
401-500	7	3,08
501 et plus	36	15,86
Sans réponse, aucune indication	18	7,93
Total	227	100

En commentaires : En économie, le chiffre d'affaires moyen est l'un des indicateurs de la soutenabilité et de la viabilité, et surtout de la rentabilité et profitabilité de l'activité exercée. De ce fait, le tableau ci-dessus indique les plages de concentration, en ordre d'importance, des chiffres d'affaires mensuels :

- la plage de 0-100USD avec 27,31% (62/227) ;
- la plage de 101-200USD avec 20,70% (47/227) ;
- la plage de 301-400USD avec 19,82% (45/227) ;
- la plage de 501 USD et plus 15,86% (36/227).

Avec ces résultats, nous tentons de raffiner l'analyse en précisant les types d'activités qui permettent d'accomplir des chiffres d'affaires substantiels et un salaire mensuel élevé (Tableau ci-après).

Tableau XIII. Salaire mensuel du tenancier lui-même.

Tranches considérées	Nombre	%
0-100	88	38,77
101-200	36	15,86
201-300	11	4,85
301-400	3	1,32
401-500	2	0,88
Plus de 500	1	0,44
Sans réponse. Pas de réponse.	86	37,86
Total	100	100

Au regard de résultats de ce tableau, il n'est pas facile d'obtenir les déclarations de salaire auprès des entrepreneurs informels : 86/227, soit 37,9% n'en ont pas, sans aucun doute puisqu'ils procèdent par « prélèvements » journaliers.

Il y a en outre deux paliers de salaire chez les patrons informels :

- le palier de 0-100\$ (88/227, soit 38,77%) ;
- le palier de 101-200 USD (38/227, 15, 86%).

Toutefois, si l'on considère que la moyenne des dépenses consenties par jour par les tenanciers est de l'ordre de 10575 Cdf (soit, 4,5\$)<sup>2</sup>, on peut approximativement évaluer à 317250 CDF, soit 135\$ le total le mois. Ceci relèverait le deuxième palier à 124/227, soit 54,63%. Or, un huissier, agent de l'Etat et père de famille touche un salaire de 240720 FC<sup>3</sup> (soit, 103\$) par mois avec deux mois de retard, et même plus !

Tableau XIV. Nombre de travailleurs

Tranches considérées Entrepreneurs	Nombre de travailleurs			Nombre d'entrepreneurs	
	Femmes	Hommes	Total	Avec travailleurs	Sans travailleurs
0				164	63
1-5	49	33	82		
6-10	62	39	101		
plus de 10	28	211	239		
total	139	283	422		

En commentaires, il sied d'indiquer que les 63 propriétaires d'entreprises informelles qui ont déclaré ne pas utiliser les travailleurs salariés recourent à la main d'œuvre familiale sans un salaire mensuel proprement dit que des assistances financières (rémunérations) périodiques pour bénéficier des services liés à la vie de famille (éducation des enfants, santé, vêtements, aliments, logement, etc.).

En revanche, les 164 tenanciers recourant à la main d'œuvre salariée et utilisant au total 422 employés, soit une moyenne de 3 travailleurs par micro-entreprise.

Ceci est une contribution positive pour la création d'emplois et le combat contre pauvreté.

Observons finalement que le nombre de travailleurs masculins (67,06%) est plus important que celui d'employés féminins (32,94%). Ceci serait dû à l'importance du secteur d'activités « transformation artisanale ».

En termes d'effectif, la taille des entreprises informelles varie considérablement, cependant presque toutes ces entreprises n'ont pour seul employé que leur propriétaire. La 2<sup>ème</sup> tranche est constituée de près de 84% de ce genre d'entreprises. Sans surprise, les entreprises tenues par les hommes tendent à avoir plus de travailleurs, plus susceptibles d'être salariés. Néanmoins, les entreprises informelles de petite taille appartiennent plus aux femmes, possédant plus de 60% des micro-entreprises. Ce point fait écho au constat selon lequel, dans plusieurs économies sous-développées, les petites et moyennes entreprises sont l'apanage de la gente féminine (femmes et filles) en l'absence d'autres opportunités. Et lorsque les hommes s'y mêlent, c'est la déglingue économique !

Tableau XV. Montant du capital de démarrage (en \$)

Tranches considérées	Nombre	%
0-100	75	33,04

<sup>2</sup> Dépenses de consommation finale des ménages (% de croissance annuelle) est de 4,5\$ en 2021 (Banque Mondiale).

<sup>3</sup> Traitement en FC d'un huissier selon le Décret n°22/45 du 06 décembre 2022 modifiant et complétant le Décret n°10/20 du 21 mai 2010 fixant la grille provision des traitements initiaux applicables au personnel de carrière publics de l'Etat (Primature, 2022).

101-200	35	15,42
201-300	36	15,86
301-400	18	7,93
401-500	32	14,09
Plus de 500	31	13,66
Sans réponse (sans souvenir)	0	0
Total	227	100

Commentaires : A Kinshasa, on n'a pas besoin d'un grand capital pour débiter une petite affaire. Cependant des valeurs extrêmes se manifestent de ce point de vue : 75 micro-entrepreneurs (33,04%) ont pu démarrer son activité avec moins de 100\$, en revanche 31 (13,66%) ont pu se lancer avec plus de 500\$ !

Selon la Banque Mondiale (2019) les micro-entreprises tenues par les hommes et les garçons tendent à réaliser de meilleurs scores. Le capital initial et la performance varient en fonction du sexe. Les entreprises tenues par les hommes et les garçons tendent à avoir un capital plus élevé ( $\pm$  258 688 CDF) et à générer plus de valeur ajoutée par heure travaillée (42 867,38 CDF) que celles gérées par la gente féminine (femmes et filles).

Puisque la multiplicité d'activités, il serait intéressant de relever le seuil minimum pour lancer telle ou telle autre activité.

Tableau XVI. Origine du capital initial

Origine	Nombre	%
Fonds propre	71	31,28
Parent biologique (père, mère, mari, enfant, frère)	110	48,46
Ristourne -Assistances (tontine)	23	10,13
Subvention/subside/don	13	5,73
Crédit, prêt (promotion)	6	2,64
Total	227	100

Commentaires : Par ordre croissant, en valeur et en importance, les principales sources du capital de démarrage des entreprises informelles détenues en majorité par les femmes et les filles-mères se présentent comme suit :

- Parents (mari, père, frère, enfant, etc.) : 48,46%
- Fonds propres (efforts personnels) : 31,28%
- Ristourne/ mutuelle (tontine) ; 10,13%
- Subvention/ don : 5,73%
- Crédit/prêt : 2,64%.

Tableau XVII. Obtention de crédit

Obtention de crédit	Effectif	%
Oui	31	13,66
Non	195	85,90
Sans réponse	1	0,44
Total	227	100

Dans les commentaires, on peut noter que la plupart des tenanciers n'ont pas encore bénéficié d'un financement extérieur. Ceux qui l'ont obtenu le doivent aux concours des ONG et/ou des services de soutien au développement. La procédure de remboursement change d'un partenaire à un autre :

- Remboursement en un seul tour mensuel :
- Remboursement pendant un semestre :
- Remboursement semestriel avec un intérêt simple de 20%
- Remboursement de 6\$ la semaine, pendant 16 semaines pour un micro-crédit de 80\$.

Tableau XVIII. Documents de gestion utilisés

Document de gestion	Nombre	Document de gestion	Nombre
Livre de caisse	64	Cahier de commandes + mesures	37
Carnet de reçus	24	Cahier des recettes + cahier des dépenses	5
Facturier	28	Cartes de clients	3
Bon d'entrée	3	Fiche de stocks	24
Bon de sortie	6	Registre des élèves / cahiers de présence	8
Bilan	0	Décharges	2
Répertoire des produits + prix	2	Cahier d'enregistrement des récoltes	6
Carnet de bar	5	Cahier des créances	11
Liste de paie	3	Cahier de rapport journalier	2
Cahier des achats et de ventes	37	Compte d'exploitation Cahiers de compte	10
Aucun document	50	-	-

En commentaires : plus il y a d'activités plus il y a des documents de gestion. En pratique, chaque tenancier utilise le(s) document (s) lui permettant de bien suivre ses affaires. Si 50 d'entre eux n'utilisent aucun document de gestion, les documents les plus en usage sont :

- livre de caisse : 94/227 ;
- cahier d'achats et des ventes : 37/227 ;
- facturier : 28/227 ;
- cahier de commandes et de mesures : 37/227 ;
- carnet de reçus : 24/227 ;
- fiches de stocks : 24/227.

De cette liste de documents de gestion utilisés par les micro-entrepreneurs, le document comptable par excellence, à savoir le bilan, qui permet d'évaluer la progression d'affaires, n'y apparaît pas.

Tableau XIX. Opinion de la famille restreinte sur l'affaire

Réaction	Effectif	%
Favorable	201	88,55
Défavorable	108	4,41
Sans réponse/ indifférent	16	7,05
Total	227	100

En commentaires : presque tous les propriétaires des micro-entreprises interrogés déclarent que leurs proches parents ou familles restreintes sont favorables aux affaires (activités) qu'ils exercent pour tant de raisons, surtout : (i) elles permettent de contribuer aux revenus de la famille et à la satisfaction des besoins ménagers de base dont l'alimentation et l'éducation des enfants ; (ii) le soutien du conjoint et des enfants est assuré. En revanche, l'avis défavorable ne concerne que le retour trop tardif à la maison et la pénibilité des activités à effectuer (dont la fabrication des chikwanges).

Tableau XX. Opinion de la famille élargie sur l'activité

Avis	Effectif	%
------	----------	---

Favorable	198	87,22
Défavorable	23	10,13
Indifférent/ Sans réponse.	6	2,64
Total	227	100

De ce tableau, la réaction favorable de la famille élargie sur l'entrepreneur informel est de loin majoritaire 87,22% et dans presque la même proportion que pour la famille restreinte (88,55%), en raison notamment de :

- l'aide matérielle, morale et/ou financière qu'elle lui apporte ;
- la non-immixtion de la famille élargie à sa gestion de son activité ;
- le tenancier est devenu une référence.

Toutefois, la réaction défavorable se justifie par ceci : pas de problème, de mauvais goût traduisant souvent une sorte de jalousie implicite, puisque l'activité autonomise son tenancier et le rend relativement hautain.

Tableau XXI. Avis du propriétaire (du conjoint) lui-même

Avis	Nombre	%
Favorable	203	86,43
Résignation	24	10,57
Total	227	100

La totale satisfaction de la grande majorité des tenanciers (y compris, leurs conjoints) est de 86,43% et provient de nombreuses causes. Nous les situons à deux niveaux (personnel et social).

Au niveau personnel :

- cette unité de production m'a permis de retrouver « notre estime », mon épanouissement personnel et je l'apprécie ;
- elle a banni le complexe et a permis d'effacer beaucoup de frustrations ;
- c'était mon rêve, et je suis d'avoir osé et créé quelque chose ;
- avec cette activité, je suis respectée partout, je m'épanouis blague à part et j'en accumule d'expériences inédites ;
- elle évolue assez bien, je réalise des bénéfices, j'épargne et cela me permet de survivre « article 15 »<sup>4</sup> !

Au niveau familial et social

- je deviens utile, car je contribue au développement du pays, et diminue le chômage et la misère ;
- je ne compte plus seulement sur le revenu de mon conjoint. Qu'il soit payé ou pas, nous arrivons à joindre les deux bouts ;
- cette unité de production m'est rentable, je parviens à prendre en charge mon foyer et ma famille dont ma mère. Je me sens à l'aise
- je me sens utile pour les miens, ma famille et mon pays.

Tableau XXII. Perception des parents sur l'affectation de vos revenus.

Parents	Nombre	%
Pour toute la famille élargie	39	17,18
Pour la famille restreinte	52	22,91
Pour le tenancier lui-même	71	31,28

<sup>4</sup> Cette expression est empruntée au célèbre chanteur Congolais, Pépé Kalé, « Article 15 », sa chanson composée en 1985 faisant partir de l'album Souci ya Likinga.

Indifférent	34	14,98
Sans réponse	31	13,66
Total	227	100

Des résultats de ce tableau, trois impressions (perceptions) se dégagent : la première impression est celle qui perçoit que le revenu revient au propriétaire seul (31,28%) ; la suite est celle l'attribuant à la famille restreinte (22,91%) et la troisième est celle qui pense qu'à la famille élargie (17,18%). Cela dévoile les trois degrés d'incidence des membres de sa famille aux activités des tenanciers.

Tableau XXIII. Perception de l'entrepreneur sur la destination de son patrimoine.

Destination du patrimoine	Nombre	%
Ménage (couple et enfants)	45	19,83
Tenancier (lui-même)	78	34,36
Famille restreinte et élargie	39	17,18
Enfants	28	12,33
Pas de réponse sans objection	2	0,88
ONG	2	0,88
Accroître les activités	34	14,98
Total	227	100

Sans surprise, tel qu'exprimé dans le tableau précédant et tout en rejoignant l'opinion des membres des familles, le point de vue du tenancier lui-même va au-delà par la conjugaison de deux éléments.

## 2.2. Relation avec l'environnement social et économique

A ce propos, lors de groupes focalisés, il a été demandé aux tenanciers de relever les facilités et les problèmes rencontrés dans leurs rapports avec les travailleurs, les fournisseurs, les clients, les services publics, les concurrents, les voisins, leurs associations, etc. voici l'essentiel des réponses collectées.

- Avec les travailleurs employés
  - facilités : dans l'ensemble, les employés sont de bons collaborateurs qui s'exécutent bien.
  - problèmes :
    - vol, tricherie, mensonge (6x)
    - pour réunir et honorer leur dû mensuel (2x)
    - retard (2x)
    - casse ustensiles (verres, assiettes) (2x)
    - personnel non qualifié (2x)
    - trop vieux pour certaines tâches (1x).
- Avec les services de l'Etat (quartier, commune, ville, police)
  - Facilités :
    - exonération accordée par commune (1x)
    - pas de problème si les tickets et taxes sont payés (6x)
  - problèmes : tracasseries, trop de taxes, pourboires à chaque passage d'un agent ; trop d'acrobaties pour avoir les documents.  
Pas assez indications à ce sujet car, beaucoup ne sont pas en contact avec les services de l'Etat, puisqu'ils opèrent à domicile.
- Avec les organismes de crédits
  - Facilités : renforcement du capital (18x)

- Problèmes : taux de remboursement élevé et échéance trop courte (9x) ; plusieurs tenanciers n'ont pas encore eu de crédit ceci suppose que la culture de crédit et épargne n'est pas encore répandue dans les milieux des entreprises informelles.
- Avec les fournisseurs
  - Facilités : si on coopère bien, certains accordent des réductions (52x)
  - Problèmes : retard de livraison ; en cas de produit avarié, périmé ou de mauvaise qualité, ils n'échangent presque pas ; augmentation exagérée des prix en cas de rareté de produits sur le marché ; instabilité des fournisseurs ; la vente à crédit est une exception, le cash étant la règle.
- Avec les clients :
  - Facilités : si la qualité de produits est de mise
  - Problème : faible pouvoir d'achat des clients pousse à des discussions ; des incompréhensions, des recouvrements difficiles, des insolvabilités (en cas de vente à crédit (96x) ; en cas de vouloir échanger un produit vendu (41x).
- Avec les concurrents
  - Facilités : c'est la loi du marché jouant
  - Problème de jalousie (5x), de concurrence déloyale (12x), débouchage des travailleurs compétents (23x), de casse des prix (12x).
- Avec les organismes socio-professionnels  
Certains tenanciers déclarent avoir eu une bonne collaboration avec le programme et/ou la stratégie de FENAPEC, FOLECO/Gender, COPEMECO, l'UNAF (Union nationale des femmes). En revanche, pour d'autres enquêtés, cette question est sans objet, puisqu'ils ignorent l'existence même de ces organismes, lesquels d'ailleurs ne les sollicitent pas ou ne les approchent pas.
- Avec les voisins : sinon, de cas d'insolvabilité après avoir pris une marchandise à crédit ou contracté un emprunt.
- Avec votre association : faible degré d'intégration des micro-entreprises, surtout celles tenues par les femmes et les filles-mères dans les circuits associatifs en vue de promouvoir les affaires.

### 2.3. Gestion administrative et financière

La gestion administration tout comme la gestion financière dans les micro-entreprises est fortement centralisée dans la personne du patron. C'est de plus en plus difficile quand on a à faire à la coordination et la supervision d'une patronne plus âgée. Dans ce cas, elle décide seule sur la finance et l'administration. Elle révoque ou licencie en effet sans préavis.

### 2.4. Difficultés rencontrées

La conjonction d'une croissance démographique rapide, d'une croissance sectorielle déséquilibrée et d'une croissance économique insuffisante et non inclusive a forcé une grande partie de la population de Kinshasa en âge de travailler vers les activités de survie du secteur informel. Ces laissés-pour-compte de l'économie formelle sont en proie à difficultés de tous ordres comme l'indique le tableau ci-après :

Tableau XXIV. Difficultés rencontrées par les tenanciers de Kinshasa

N°	Problèmes	Nombre	N°	Problèmes	Nombre
1	Manque de moyens financiers	41	10	Personne morale et physique en un	6
2	Déficit en eau et	33	11	Livraison en retard	5

	électricité				
3	Hausse de prix (inflation)	30	12	Documents légaux incomplets	2
4	Matériel approprié inexistant	26	13	Personnel compétent insuffisant	2
5	Insolvabilité des clients	13	14	(Ré) Approvisionnement difficile	10
6	Maigres profits	12	15	Dépenses improvisées du conjoint	5
7	Vol et insécurité (Kuluna)	11	16	Conditions liées crédit onéreuses	9
8	Concurrence déloyale	4	17	Emplacement peu favorable	5
9	Tracasseries Police & Adm.	6	18	Kleptomanie de la femme	1

### 2.5. Formations déjà suivies

Par ordre d'importance, les formations suivies par les tenanciers sont les suivantes :

- Gestion (22,1%) ;
- Microcrédit (1,28%) ;
- Comment élever les poulets (1,26%) ;
- Sans aucune formation (70,16%) ;
- Sans réponse (5,20%).

### 2.6. Formations sur profil souhaitées

Par ordre d'importance, les formations sur profil sont :

- Gestion d'une micro-entreprise (48,2%) ;
- Marketing 12,3%) ;
- Informatique 11,38%) ;
- Autoécole (11,30%) ;
- Micro-finance (10%) ;
- Anglais (5%) ;
- Proposez-moi (2%).

Il s'observe que la demande de formation en gestion des affaires est très forte (48,2%) et se trouve réellement à la hauteur de la lacune soulevée au point relatif aux formations déjà suivies.

- Près de 60% des femmes propriétaires d'entreprises informelles se lancent en affaires sans informations suffisantes en gestion et pratiques comptables.

### 2.7. Types d'aides souhaités pour renforcer

Voici les types d'appuis, par ordre d'importance, attendus et souhaités :

- Financier (71%) ;
- Equipement (20%) ;
- Conseil (4,5%) ;
- Formation (3,2%) ;
- Moral (1,3%).

## III. RECOMMANDATIONS DES POLITIQUES PUBLIQUES

Compte tenu de ce qui précède, notre vœu le plus ardent est que le développement à la base et par la base devienne une réalité. Il doit se vivre et être constaté notamment dans l'amélioration palpable des conditions et cadres de vie de la population d'un Etat.

En RDC, malgré que son territoire regorge des ressources humaines et naturelles diverses et en quantités abondantes, et que son économie ait renoué avec des taux de croissance positifs ayant permis au pays de consolider sa trajectoire de croissance à une époque récente, les millions de citoyens Congolais sont ainsi privés de capacités suffisantes pour élargir leurs choix pour une vie plus longue, mieux informée et décente. C'est-à-dire, en dépit de performances économiques réalisées, les Congolais sont encore loin de satisfaire l'ODD-1 prônant d'éliminer l'extrême pauvreté d'ici 2030.

Mais la RDC est aussi une terre d'espoir. Ses filles et ses fils en ont donné la preuve irréfutable en s'appropriant, de 2003 à 2006, dans un contexte politique et sécuritaire assez difficile, un processus de transition dont le point d'orgue a été l'organisation des élections pluralistes, les premières depuis 1965 et dont le résultat a été salué par le monde entier.

Dans le même ordre d'idées, on est sans ignorer qu'en dépit de crise, le Congolais, en tant qu'être humain, a des aptitudes naturelles de s'adapter aux situations qui se présentent devant lui, en développant ingénieusement des stratégies qui lui permettent de résister aux chocs ou de les contourner. D'où les activités de survie qui se sont développées et continuent de se développer dans la ville de Kinshasa pendant cette période post-conflit dans laquelle se trouve le pays depuis plus d'une décennie.

Cela démontre à suffisance que les fruits de la croissance n'ont pas bénéficié identiquement à la catégorie de ménages pauvres vu le caractère moins inclusif de l'accroissement du niveau du PIB et de sa redistribution.

Pour faire de la croissance économique un instrument efficace de réduction de la pauvreté dans la promotion de la sécurité et la prospérité, nous proposons aux décideurs politiques de, entre autres, libérer le potentiel de croissance des entreprises familiales.

Les résultats de cette étude suggèrent que c'est davantage sur le secteur informel présentant plus de 80% de l'ensemble des activités économiques du pays et participant avec plus de 15% à la formation du produit intérieur brut (Pib) que l'on devrait mettre l'accent.

Pour réduire la pauvreté dans cette catégorie socioéconomique « artisans et petits commerçants », qui semblent être les plus vulnérables dans le secteur informel, les principales actions des politiques publiques devront être mises en œuvre prioritairement en faveur des tenanciers et des travailleurs de cette catégorie. Il pourrait s'agir, pour les autorités locales (provinciales et municipales) de :

- les encadrer techniquement et de les organiser en associations de producteurs, en coopérative pouvant défendre valablement leurs intérêts face à d'autres corporations sociales et à l'Etat ;
- leur assurer des formations professionnelles afin d'améliorer les compétences techniques et managériales et renforcer l'esprit d'entreprise, améliorer la culture financière et la facilité à accéder au financement ;
- leur accorder un appui pour renforcer les capacités managériales et améliorer l'accès aux infrastructures pour élargir les marchés.

## CONCLUSION

Ce dernier point est consacré aux conclusions et aux recommandations découlant de nos investigations.

- Enseignements tirés

Au terme de cette étude focalisée sur les principaux résultats de notre enquête par questionnaire réalisées sur les « Micro-entreprises de l'informel » et les « Mutations socioéconomiques » dans la ville de Kinshasa en RD-Congo, force est d'éclairer les autorités sur les MES-RIDS, n°129, vol. 2. juillet - août 2023

effets de la crise socioéconomique sur le comportement des populations congolaises et de constater les mutations qui s'opèrent dans l'exercice des activités de survie des ménages dans la ville de Kinshasa pendant cette période post-conflit dans laquelle se trouve plongé le pays depuis plus d'une décennie. Il s'agit plus précisément, d'analyser l'évolution des activités de survie dans quelques communes de la ville de Kinshasa et de saisir les mutations socioéconomiques qui s'y opèrent, pendant une période de 42 mois, soit 13 mois avant et 29 mois après le confinement de Kinshasa. Ces mutations, quoique très importantes dans le processus de développement des États-nations, n'ont pas encore fait l'objet d'un débat scientifique d'envergure chez les économistes dans la société congolaise en mouvement.

Grace à une enquête par questionnaire que nous avons réalisée auprès de 227 micro-entrepreneurs du secteur informel dans quelques communes de Kinshasa, les résultats d'analyses ont relevé des mutations qui sont en train de s'y opérer. Les plus frappantes portent sur la prolifération des activités de survie dont la complexité mérite que l'on y accorde une attention particulière.

Les analyses faites sur l'évolution des activités de survie dans les vingt communes nous montrent une certaine similitude dans les types d'activités qui se développent dans ces différentes communes. Le petit commerce, ou mieux, « le commerce de fortune » constitue l'activité prépondérante dans les vingt communes et même à travers toute la ville province de Kinshasa. Il est suivi de l'artisanat et puis de la couture. Les services et les activités de production agricole (+élevage) ne se sont pas assez développés durant la période sous examen. Cependant, ce sont ces activités qui luttent contre la pauvreté et créent la richesse. Car, sans une bonne santé et une meilleure alimentation aucun développement solide ne peut être assuré.

De même, l'examen et les analyses faits sur les mutations socioéconomiques dans la ville province de Kinshasa démontrent à suffisance que les deux décennies de conflits armés récurrents et de violences intercommunautaires sans précédent desquelles se remet la RDC et d'importants bouleversements d'origine économique et financière justifient la prolifération des activités de survie qui sont développées avec ingéniosité par ceux et celles qui les exercent. Car, face à l'adversité et les impératifs de survie, les mutations profondes devaient s'opérer dans le chef des Kinnois pour résister à la crise ou contourner la détresse. L'homme tel que le Bon Dieu l'a créé a une capacité naturelle inouïe de s'adapter aux situations qui se présentent devant lui, en développant des stratégies qui lui aident à résister aux chocs de toutes sortes ou de les contourner<sup>5</sup>. Ainsi certaines activités naissent pendant que d'autres disparaissent. D'autres par contre ont prospéré et ont provoqué l'amélioration des conditions de vie de leurs propriétaires. Certaines activités en revanche sont déshumanisantes et dégradantes, et compromettent l'avenir même de ceux les exercent. C'est le cas de la prostitution des enfants mineurs « phénomène Ujana »<sup>6</sup> et tant d'autres travaux exercés par les enfants qui empêchent ces derniers de s'épanouir par une éducation et une instruction leur permettant dans l'avenir, de saisir des opportunités qui seront offertes par la société.

L'amélioration des conditions socioéconomiques en RDC pourrait réduire la pauvreté des ménages et faire disparaître indubitablement certaines activités de survie à Kinshasa, toutefois, d'autres activités vont continuer à exister et pourront s'améliorer d'avantage et contribuer efficacement au décollage économique par la création d'emploi et le relèvement de revenus pour les ménages.

- Perspectives d'avenir pour la RDC et la ville de Kinshasa.

Avec le faible alignement entre le budget et les objectifs stratégiques, l'érosion de la capacité du pays à mobiliser des ressources budgétaires et en devises, l'effacement du rôle même

<sup>5</sup> L'histoire de Antoine de Saint-Exupéry ou celle Robinson Crusoé en dit bien. Pour un bref rappel, Robinson Crusoé est un roman d'aventuriers anglais de Daniel Defoe, publié en 1719. L'histoire raconte le naufrage et la survie sur une île déserte de Robinson Crusoé (grande théorie des anticipations adaptatives en économie).

<sup>6</sup> Elles se promènent en groupe le long des avenues très fréquentées. Leurs âges varient entre treize et dix-sept ans. On dit qu'elles méprisent les sous-vêtements. Tout Kinshasa les appelle « Ujana », « jeunesse » ou « adolescence » en swahili.

de l'Etat dans les secteurs sociaux prioritaires et la montée en flèche de la pauvreté des ménages, les activités de survie du secteur informel ont encore des beaux jours en RDC.

Puisque la forte croissance économique de ces dernières décennies n'a pas pu contrebalancer la croissance démographique rapide et la croissance sectorielle déséquilibrée, l'économie informelle, continuant tant bien que mal avec ses modes opératoires, n'a pas encore dit son dernier mot. Le pays attendra encore avant de formaliser l'informel.

A Kinshasa, par exemple : « Plusieurs innovations ont vu le jour sur les marchés alimentaires. Elles semblent toutes être des réponses spontanées de la population aux contraintes économiques et politiques, particulièrement à la démission et à l'absence de l'Etat et à la chute du secteur formel privé » (E. Tollens 2003 : p. 21)<sup>7</sup>.

Cette économie joue un rôle de palliatifs aux chocs endogènes et exogènes par sa contribution à la sécurité alimentaire, à la création d'emplois relativement stables et bien rémunérés, à la distribution et au relèvement des revenus pour les ménages, à la formation professionnelle et à la constitution du capital des micro-entrepreneurs dont les femmes et les jeunes sous-employés ou en chômage. Bien que son péché originel réside dans le fait que la plupart des activités qui s'y exercent ne sont pas stables. Elles échappent de ce fait au fisc qui ne peut rien percevoir comme ressources financières découlant de ces activités. Aussi, elles sont parfois mal organisées du fait de rester à la marge du contrôle des pouvoirs publics.

La prépondérance et l'amplitude des activités informelles sont désormais incontestable, l'économie informelle présente plus de 80% de l'ensemble des activités économiques de la RDC et participe avec plus de 15% à la formation du PIB. Elle absorbe autour de 80% de la population active dans le pays. Des actions devront être mises en œuvre en priorité au bénéfice des propriétaires des activités de survie et des travailleurs de la catégorie socioéconomique « artisans et commerçants », qui semblent être les plus vulnérables dans la ville et province de Kinshasa. Il s'agirait pour les autorités provinciales de les encadrer techniquement et de les organiser en coopérative ou en association de producteurs pouvant défendre convenablement et valablement leurs intérêts face aux autres groupes sociaux et à l'Etat. D'où la nécessité pour l'Etat d'explorer les pistes conduisant à la mobilisation des ressources domestiques suffisamment importantes pour financer les activités qui se développent dans en vue de donner une nouvelle impulsion à la création d'une nouvelle classe moyenne beaucoup plus dynamique. La capacité de créer des micros entreprises dont les Congolais ont fait preuve pendant cette période post-conflit s'améliore quasiment chaque année. Si ces initiatives sont soutenues et organisées, la RDC pourra sortir du piège de la pauvreté et verra éclore une classe moyenne beaucoup plus déterminée qui pourra jouer un rôle de choix dans le processus de développement de la ville province de Kinshasa en République Démocratique du Congo.

#### BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

- Bila-Isia Inogwabini. L'Etat fonctionnel : Base d'un modèle économique pour sortir la RDC de ses turpitudes historiques. In Congo-Afrique N°514 - Janvier 2020 -60<sup>e</sup> Année.
- Bonkena Bokombola J, Poncelet M., Michel B., et Kinkela Savy C. (2018). La consommation alimentaire et son évolution à Kinshasa, RDC. In TROPICULTURA, 2018, 36,3, 506-519.
- Bureau International du Travail (BIT). Vers un développement inclusif et durable en Afrique grâce au travail décent. 13<sup>e</sup> Réunion régionale africaine, Addis-Abeba, Ethiopie (2015).
- Eric Tollens (2003). L'état actuel de la sécurité alimentaire en RDC : Diagnostic et perspectives. Working Paper 2003/77.
- INS/RDC. Enquête par grappes à Indicateurs Multiples, 2017-2018, Rapport de résultats de l'enquête, Kinshasa, RDC.
- Kapagama P. et Waterhouse R. (July 2009). Portrait of Kinshasa: a city on (the) edge. Working Paper N°53.

<sup>7</sup> Cette citation trouve ses lettres de noblesse en ce moment où le FMI recommande au gouvernement de la RDC des politiques monétaires et budgétaires restrictives. Cela avec un accent particulier sur la réduction des dépenses des biens et de fonctionnement. Pour en savoir plus, suivre Radio Okapi (avril 2023).

- KFW Bankengruppe (2012). Autonomisation économique par l'accès aux produits de microfinance en RDC. , Berlin, Allemagne.
- Lombeya B et Wendjo O.K (2007). L'économie informelle et la relance de l'économie congolaise. Pour un paradigme de développement endogène de l'entrepreneuriat des femmes et des hommes. Publication du Centre d'Actions pour le Développement des Entreprises en Afrique (CADEA), Asbl.
- Lombeya Bosongo (2010) « Rebâtir le Congo-rebâtir l'économie congolaise : Quelle peut-être la contribution de l'économie informelle ? ». Chaire de Dynamique Sociale, N°51, Kinshasa, MES.
- Makabu T., Mba M, Merceron S et Torelli C (2007). Le secteur informel en milieu urbain en RDC : Performances, insertion, perspectives. Principaux résultats de la phase 2 de l'enquête 123 (2004-2005). DIAL, Paris.
- Marivoet W et Keje H (2011). Approfondir le profilage géographique de la pauvreté en RDC. Introduction d'indices composites sur base des avoirs. Antwerpen, Belgium. Cahier /2011.01.
- Mubake Mumeme M et Shidi H (2007). Crise : Mutations socioéconomiques et évolution des activités dans la ville de Kinshasa. Cas des communes de Selembao, Bumbu et Ndjili, Chaire de Dynamique Sociale, N°39, Kinshasa, MES.
- Muteba K.D.(2014). Caractérisation des modes de consommation alimentaire des ménages à Kinshasa : Analyse des interrelations entre modes de vie et habitudes alimentaires (Thèse de doctorat). Université de Liège-Gembloux-Agro-Bio Tech. Belgique, 179 p.
- Muzito A (2015). La ville-province de Kinshasa. L'enfer au paradis. L'Harmattan, Paris (sa 6<sup>ème</sup> tribune).
- Nkongolo Mulami Kapweka A. (2020), Formaliser l'informel en vue du bien-être des jeunes et femmes de l'Afrique Subsaharienne : Stratégie pour un entrepreneuriat efficace et efficient en RDC., [mulami2004@gmail.com](mailto:mulami2004@gmail.com)
- Nkwembe G-B (2002). Evolution de la consommation alimentaire au Congo-Kinshasa pendant la période de transition : essai d'une analyse pour une sécurité alimentaire durable. Mémoire du Diplôme d'Etudes Spéciales (DES) en économie rurale, Louvain-la-Neuve, Belgique.
- ONUFEMMES/Afrique. Le secteur informel en RDC, un espace peu maîtrisable. Mis à jour. Jeudi 21 avril 2022.
- Pongo Osomba W'Omatete L (2019a). Pratiques et Expériences de la Chine dans la réduction de la pauvreté : Quelles leçons pour une croissance économique en faveur des couches défavorisées en RDC ? Editions Universitaires Européennes. Bucher.de <https://www.buecherde>
- Pongo Osomba W'Omatete L. (2012). Les effets de la politique américaine d'immigration choisie sur les micro-entreprises du secteur informel en RDC. Cas de Visas Loterie sur les Cybercafés. In Mouvements et Enjeux Sociaux (MES), N°8, pp. 99-141.
- Pongo Osomba W'Omatete L. Analyse dynamique de la pauvreté et Profil de l'inégalité des ménages en RDC : Une investigation appliquée au cas de la ville de Kinshasa, Projet de Thèse de doctorat (à paraître), Economie, Université de Kinshasa.
- Pongo Osomba W'Omatete L.(2019b). La dette des Pays Africains à l'épreuve des Fonds Vautours. La RDC : Un cas d'école. Constats et Piste de solutions. Editions Universitaires Européennes. Berlin, Allemagne.
- Pongo Osomba W'Omatete Léopold (2013). Pauvreté, Alimentation et Budget des ménages en Afrique Urbaine. Examen de la littérature et méthodologique critique. Mémoire de DEA (Master2), NPTCI, Université de Kinshasa.
- RDC (2021). Programme de Développement des 145 Territoires (PDL-145T), Vol.1, Décembre 2021.
- Sidler Roger. Mutation sociale. In Dictionnaire historique de la Suisse (DHS), version du 20.08.2009, traduit de l'allemand. Online : <https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/015993/2009-08-20/>, consulté le 17.05.2023.

- Tollens Eric F (2003). Sécurité alimentaire à Kinshasa : Un face à face à l'adversité.  
<https://www.researchgate.net/publication/23512637>
- Ziegler J., (2007). L'empire de la honte. Fayard, Paris, 352 pages.
- Ziegler J., (2016). Main basse sur l'Afrique (français) Broché - 28 avril.